



Fiche informative – L’essentiel du RCSD à ce jour

Version du 8 février 2024

Information générale

Pour qu’un patient ait droit au RCSD, **tous les critères** d’admissibilité devront être remplis. L’admissibilité sera réévaluée annuellement :

- Ne pas avoir accès à une assurance dentaire*;
- Avoir un revenu familial net rajusté de moins de 90 000 \$;
- Être un résident du Canada aux fins de l’impôt; et
- Avoir rempli une déclaration de revenus l’année précédente.

Revenu annuel familial net ajusté admissible au RCSD

Selon l’Agence de Revenu du Canada, il s’agit du revenu familial net moins tout revenu découlant de la Prestation universelle pour la garde d’enfants et du régime enregistré d’épargne-invalidité, auquel s’ajoute tout montant remboursé en vertu de la Prestation universelle pour la garde d’enfants et du régime enregistré d’épargne-invalidité.

Le pourcentage de quote-part (la franchise) par rapport à la grille tarifaire du RCSD dépend du revenu annuel familial net ajusté du patient. C’est la portion du tarif déterminé par le RCSD qu’il devra assumer. **Ce montant ne tient pas compte du montant additionnel qui sera facturé par le dentiste conformément à sa tarification habituelle.**

Revenu annuel familial net ajusté	Quote-part à assumer par le patient
Moins de 70 000 \$	0 %
Entre 70 000 \$ et 79 999 \$	40 %
Entre 80 000 \$ et 90 000 \$	60 %
Plus de 90 000 \$	Non admissible au RCSD

Comparaison entre le RCSD et la couverture dentaire de la RAMQ

Le RCSD n’a pas pour vocation de remplacer les assurances offertes par les employeurs, les régimes de retraite ou les régimes privés. Il vise à compléter les programmes dentaires provinciaux comme celui de la RAMQ. Comme indiqué dans les critères d’admissibilité du RCSD, l’un ne remplace pas l’autre. Au Québec, la RAMQ demeure le premier payeur et a donc prédominance sur le RCSD.



Régime canadien de soins dentaires (RCSD)

Rôle de Sun Life dans la gestion du programme au nom de Santé Canada

Santé Canada a mandaté Sun Life Canada à la suite d'un appel d'offres pour gérer la transmission de réclamations et de paiements de soins dentaires en son nom par l'entremise d'une plateforme dédiée au RCSD. Sun Life est donc l'administrateur du RCSD.

Dans le cadre de ce mandat, le rôle de Sun Life diffère des activités commerciales que vous lui connaissez. Il faut voir Sun Life comme un mandataire au service du gouvernement.

Et la délégation de paiement dans tout ça?

Bien que la réception d'un paiement direct sera imposée pour les dentistes inscrits au programme, il ne s'agit pas d'une délégation de paiement puisqu'il s'agit d'un programme public de soins dentaires. Sun Life gèrera le programme au nom du gouvernement comme tiers-payeur. Au même titre que la Croix Bleue avec le programme pour les vétérans et les réfugiés (PFSI) et Express Scripts pour le SSNA, Sun Life appliquera les règles demandées par le gouvernement pour ce régime public, ni plus, ni moins.

Entrée en vigueur du RCSD

Les personnes ayant une couverture en vertu du RCSD pourront commencer à voir un fournisseur de soins buccodentaires **dès mai 2024**, en commençant par les personnes âgées. **Aucun remboursement ne sera versé pour des services rendus avant la date d'entrée en vigueur du régime.**

Inscription au RCSD – Correspondance aux groupes admissibles

Service Canada communique actuellement par la poste avec les citoyens admissibles au régime selon le calendrier ci-bas.

Groupes d'âge des patients admissibles	Calendrier de correspondance postale
87 ans et plus	Décembre 2023
77 à 86 ans	Janvier 2024
72 à 76 ans	Février 2024
70 à 71 ans	Mars 2024
65 à 69 ans	Mai 2024
Personnes avec un certificat valide pour le crédit d'impôt pour personnes handicapées et les enfants de moins de 18 ans	Juin 2024
Tous les autres canadiens de 18 à 65 ans	2025

La lettre envoyée directement aux groupes ciblés indique la marche à suivre pour s'inscrire à Service Canada. Après avoir validé la qualification des bénéficiaires, Service Canada transmettra les renseignements à Sun Life qui, à son tour, enverra une trousse d'information à ces personnes pour confirmer leur inscription au RCSD.



Régime canadien de soins dentaires (RCSD)

Instructions de Service Canada aux Canadiens admissibles

Au cours des prochains mois, selon le calendrier présenté ci-haut, les personnes qui pourraient être admissibles ont reçu et continueront de recevoir une lettre d'invitation de la part de Service Canada indiquant la marche à suivre pour s'inscrire au RCSD.

Étapes à suivre :

- Appeler Service Canada au 1 833 537-4342 et appuyer sur 1. Il est aussi possible de se rendre dans un centre de Service Canada pour faire cette demande.
- Avoir en main deux (2) pièces d'identité et le code indiqué dans le coin supérieur droit de la lettre envoyée par Service Canada. Ce code est unique et personnalisé et est réservé au destinataire jusqu'au 30 avril 2024. Pour faire une demande après cette date, il faudra aller sur le site Canada.ca/dentaire.
- Avoir en main le numéro d'assurance sociale de la personne à inscrire.
- La personne devra répondre à des questions en matière d'assurance dentaire afin de s'assurer qu'elle n'est couverte d'aucune manière par un régime privé.

Une fois l'admissibilité de la personne validée, celle-ci recevra une trousse d'information en provenance de Sun Life Canada qui contiendra une carte de membre et la date de début de sa couverture aux soins buccodentaires en vertu du RCSD.

Gamme de soins couverts (déploiement progressif)

Les services couverts comprennent les services suivants, dont certains ne seront disponibles qu'à partir de l'automne 2024 :

- services de prévention, y compris le détartrage (nettoyage), le polissage et l'application topique de fluorure et de scellants;
- services diagnostiques, y compris les examens et les radiographies;
- services de restauration, y compris les obturations (plombages);
- services endodontiques, y compris les traitements de canal;
- services prosthodontiques, y compris les prothèses complètes et partielles amovibles;
- services parodontaux, y compris les détartrages en profondeur;
- services de chirurgie buccale, y compris les extractions.

Voir le [guide complet des prestations dentaires](#).

Pour les dentistes : renseignements utiles

Inscription à compter du 11 mars 2024

Les dentistes qui souhaitent participer comme fournisseur à ce programme doivent s'inscrire sur le site de Sun Life par leur compte Sun Life en direct. **Nous vous recommandons de ne pas vous inscrire à ce site jusqu'à avis contraire de notre part, comme mentionné dans le [communiqué 580](#).**



Régime canadien de soins dentaires (RCSD)

Tarification du dentiste fournisseur inscrit au RCSD

Le dentiste inscrit au RCSD comme fournisseur de service **doit facturer ses honoraires habituels**.

Les patients traités en vertu de ce régime devront payer la différence entre le tarif du RCSD et celui exigé par le dentiste. Ils doivent aussi, si une quote-part s'applique à leur niveau de revenu annuel familial net ajusté par rapport à la grille tarifaire du RCSD, absorber le montant de cette quote-part.

Exemple de la facturation d'un patient avec quote-part

Mme Tremblay a un revenu annuel familial net ajusté de 72 000 \$. Elle est admissible au RCSD et son dentiste est inscrit comme fournisseur du régime.

Son dentiste vient de lui faire l'obturation en composite d'une molaire sur trois surfaces. Cet acte correspond au code 23223 fixé à 342 \$ selon le Guide des tarifs 2024 de l'ACDQ.

Imaginons que le tarif attribué par le RCSD pour cet acte est de 272 \$.

Mme Tremblay devra payer au dentiste la différence entre le tarif de votre clinique et celui du RCSD, soit 70 \$. De plus, comme elle est contrainte d'assumer à ses frais une quote-part de 40 % du montant couvert par le RCSD, elle devra payer 108,80 \$ additionnels au dentiste puisque que le RCSD ne lui versera que 163,20 \$ (soit 60 % de 272 \$).

Globalement :

- Mme Tremblay aura déboursé 178,80 \$ avant de quitter la clinique.
- Le RCSD aura payé le dentiste 163,20 \$ par l'entremise de Sun Life.

Le dentiste aura reçu au total 342 \$, soit la totalité des honoraires réclamés pour ce soin

Un résumé conçu pour vous aider à mieux accompagner vos patients

L'information officielle sur le RCSD se retrouve sur : Canada.ca/dentaire.

Les renseignements présentés sur cette fiche proviennent de sources officielles de Santé Canada; elles pourraient être incomplètes ou partielles ou appelées à changer. L'ACDQ a souhaité regrouper toute l'information disponible pour faciliter la compréhension des cliniques dentaires à ce nouveau régime de soins dentaires et pour répondre aux questions de vos patients qui pourraient être admissibles à ce régime.